



CGT Educ'Action Nantes Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES

E mail : cgteduc-nantes@orange.fr

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>

14/05/2020

A Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes

Objet : Mise en place des protocoles dans les services et questions diverses

Monsieur le Secrétaire Général,

Suite au Comité Technique Spécial Académique du 7 mai dernier, au suivi des mesures de dé-confinement et au fonctionnement de nos services, nous souhaiterions que soient transmises aux représentants des personnels des informations et réponses complémentaires :

un bilan d'étape du nombre d'agents présents sur site pour le rectorat et les DSDEN pour les 3 semaines à venir compte-tenu du caractère progressif du retour des personnels et des modalités principales de maintien d'un maximum d'agents en télétravail. Ceci permettra également de faire le point global et par division sur les capacités pour les services et agent.es à respecter le protocole mis en place.

transmission aux représentants des personnels des protocoles applicables dans chaque DSDEN non communiqués aux membres du CTSA

Concernant les DSDEN et suite aux remarques relatives de Madame la Secrétaire Générale sur l'entretien des locaux à la DSDEN 49 et sur une remarque d'un représentant UNSA sur les sanitaires de la DSDEN 85, vous est-il possible d'assurer que les conditions sanitaires sont désormais garanties en termes d'accès, d'entretien des locaux, de dotation de masques pour chaque agent devant se rendre sur site.

Les agents de chaque DSDEN ont ils tous été destinataires des consignes et protocole avant tout retour sur site ?

Campagne d'entretien d'évaluation :

Vous est-il possible de préciser les modalités de déroulement de ces entretiens pour cette année ?

Simplification des procédures (téléphone, signatures)

Nous avons abordé cette question lors du CTSA et il semble que certains agents de services appelés à recevoir un nombre conséquent d'appels soient dotés d'un téléphone professionnel. Hormis le SAE pour lequel cela semble être le cas, y-a-t-il d'autres services concernés par une telle mesure ?

Sur les modalités de signature de documents, est-il prévu rapidement, notamment dans les services de gestion, une procédure de signature automatique ou de délégation de signature à l'instar de ce qui se pratique en DIPE 5 pour des documents émis en masse (attestations employeur, précomptes d'indemnités journalières, imprimé de remboursement de frais de transport,..).

Compte-tenu des conditions matérielles de travail, l'absence de simplification des procédures est source d'accumulation de retard dans le traitement des dossiers administratifs et financiers pour les usagers. Cela éviterait également une sur-accumulation d'interactions entre agents.

Bourses des lycées :

Nous avons été informés que la campagne de bourses des lycées était ouverte uniquement sous format papier.

Les élèves de 3ème n'étant pas dans les collèges et les lycées étant fermés, la demande en ligne éviterait de déplacer les élèves ou les parents pour déposer les dossiers dans les établissements qui doivent remettre un accusé de réception à la famille, le dossier devant être signé par le chef d'établissement avant transmission à la DSDEN 72 . Chaque dossier papier va ainsi passer dans plusieurs mains avant d'arriver au service des Bourses. Nous demandons un protocole spécifique qui permettrait de limiter toute interaction inutile et une mise en attente d'au moins 24 h des documents entre chaque transmission entre deux individus.

Généralisation du télétravail et précautions d'usage:

Nous avons déjà évoqué cette demande que nous réitérons. Nous souhaitons, qu'en tant qu'employeur chargé de la protection de la santé mentale et physique des agents, une information précise soit transmise à chaque personnel sur les modalités d'exercice du télétravail, le respect des horaires, le droit à la déconnexion.

Nous avons bien pris connaissance du courrier de Monsieur le Recteur qui précise que nos services auront à s'adapter et fonctionner dans des conditions différentes sur un temps indéfini à ce jour, sans garantie que la situation revienne à la normale à la rentrée de septembre. C'est bien dans cette optique d'anticipation que nous vous formulons ces demandes.

Dans l'attente d'une réponse à ce courrier, dans l'intérêt des personnels, veuillez recevoir Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

les élu.es CGT Educ'Action au CTSA

Hervé GUICHARD

Sylvie MOREAU

Ronan Keromnès

Morgane Boyer

et Céline Blanchard